

Caractéristiques de la zone de baignade

Nom de la zone de baignade : La Roquette
 Commune : Agde
 Département : Hérault
 Région : Occitanie
 Personne responsable de l'eau de baignade : Le Maire

Dates de la saison balnéaire : 15/06 au 15/09
 Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : 13 000
 Localisation du point de suivi (Lambert II): X : 696654 Y : 1810278
 Nature : vase / sable / graviers
 Longueur : 680 m
 Largeur moyenne : 20 à 130 m
 Profondeur : 1,4 m (à 20 m du bord)
 Espace « Mer pour tous »
 Activités autres que la baignade : nautisme
 Plages aménagées : 2

Équipements



Qualité des eaux de baignade

Directive 2006/7/CE :

Année	2014	2014	2015	2016
Classement				

Excellent	Bon	Suffisant
Insuffisant	Insuffisamment de prélèvements	Pas de classement en raison de changements ou classement pas encore possible
Non suivi		

Évolution de la qualité : La qualité est excellente et stable.
 Prolifération des macro-algues et du phytoplancton :
 Pas de prolifération de macro algues
 Pas de présence d'espèces phytoplanctoniques menaçant la santé ou la sécurité des baigneurs

Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant : Aucun dépassement de la valeur seuil de l'AFFSET de qualité « suffisante » entre 2010 et 2016.

Vue aérienne de la zone de baignade

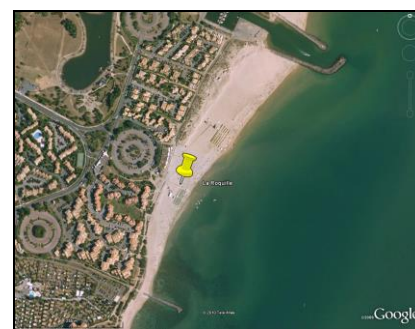


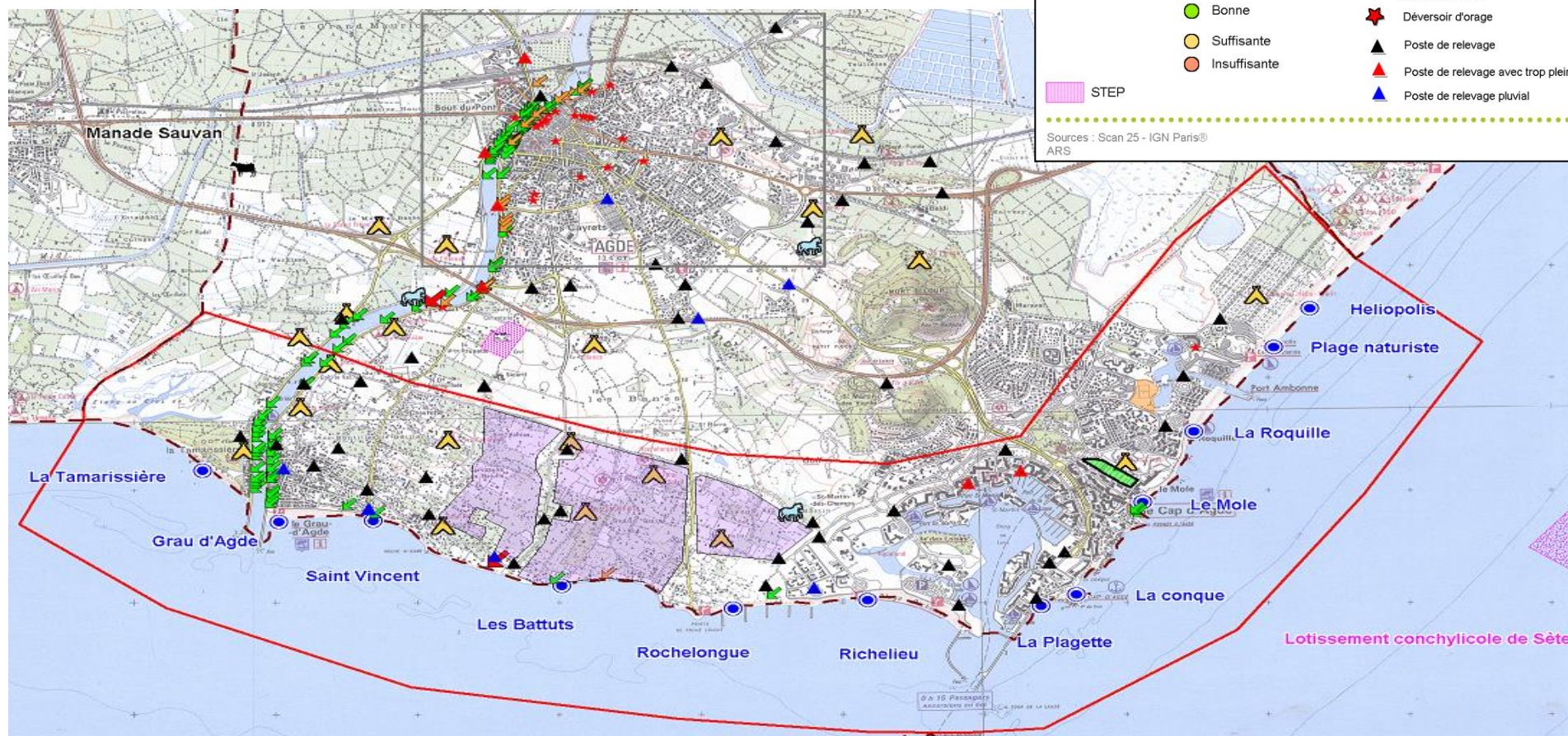
Schéma de la zone de baignade



Inventaire des sources de pollution

Catégorie	Source de pollution	Risque d'impact	Distance à la zone de baignade
Assainissement des eaux usées	DO via le port Erreurs de branchement via exutoire pluvial dans le port	Significatif	Inférieure à 1 km
Assainissement des eaux pluviales	Ruissellement urbain via le port	Significatif	Inférieure à 1 km
Hydrographie	Port Lano	Significatif	Inférieure à 1 km
Sources ponctuelles	Zone improvisée pour les gens du voyage	Significatif	Inférieure à 2 km

Carte de synthèse



Légende

- Limite communale
- Zone d'étude locale
- Camping
- Manade
- Centre équestre
- Station de suivi ARS
- Qualité 2010
- Excellente
- Bonne
- Suffisante
- Insuffisante
- STEP
- Aire de stationnement autorisé pour les camping-car du 15 avril au 30 septembre
- Zone conchylicole
- Zone improvisée pour les gens du voyage
- Zone d'assainissement autonome
- Rejet d'eau pluvial
- Rejet suspecté d'eau usée
- Rejet d'eau usée
- Déversoir d'orage
- Poste de relevage
- Poste de relevage avec trop plein
- Poste de relevage pluvial

Sources : Scan 25 - IGN Paris®
ARS

Recommandations générales

- Réduire les sources de pollution potentielles (limiter les déversements EU vers le pluvial, améliorer le système d'évacuation pluviale, augmenter le taux de raccordement, sensibiliser la population, réduire les flux bactériens à la source).
- Renforcer la connaissance des mécanismes de pollution (améliorer l'autosurveillance, acquérir plus de données, mettre en place une gestion active).

Recommandations particulières

- Poursuivre la mise en conformité des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales.

Date de révision du profil

La plage étant en qualité Excellente, la révision du profil devra être effectuée dans 4 ans (2018) seulement si le classement se dégrade.